

BACHELOR FABRICATION ADDITIVE ET INNOVANTE CQPM TECHNICIEN(NE) DE CELLULE AUTONOME DE PRODUCTION



LIEU

Saint-Dié-des-Vosges - Strasbourg - Maxéville.



MÉTIER

Le titulaire du Bachelor Fabrication Additive Innovante / CQPM Technicien(ne) de Cellule Autonome de Production intervient en atelier de production ou service de prototypage et a en charge le pilotage d'une cellule autonome de fabrication (procédés de fabrication additive, technologies lasers...).



ENTREPRISES - SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du Bachelor Fabrication Additive Innovante / CQPM Technicien(ne) de Cellule Autonome de Production peut exercer son métier dans des entreprises réalisant des travaux de précision sur des matériaux et des pièces à forte valeur ajoutée, dans des centres de développement ou des industries mécaniques telles que la sous-traitance automobile, aéronautique ou des fabricants d'équipements industriels.



MISSIONS ET OBJECTIFS

Durant ses périodes en entreprise et en formation, l'apprenant va développer les compétences suivantes :

- mettre au point le procédé de fabrication sur l'équipement et assurer le suivi de la réalisation du produit,
- programmer une cellule de fabrication innovante (adaptabilité, industrialisation, correction (non-conformité),
- contrôler la qualité du produit fabriqué,
- réaliser la maintenance de 2ème niveau,
- conduire l'échange technique avec les services supports (bureau d'étude et des méthodes) et la hiérarchie pour assurer l'industrialisation du produit.



PROGRAMME

Gestion de projet, management d'équipe, qualité et sécurité, analyse de données de définition produit, contrôle, anglais technique pour 1/3 de la formation (positionnement initial puis validation par un TOEIC en fin de parcours).

Procédés de fabrication additive, technologies Laser, chaîne numérique, métallurgie et matériaux (inox, titane, alliages ferreux ou non, polymères).



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Conditions d'accès :

- être titulaire d'un BTS, DUT industriel ou équivalent BAC+2 technique ou scientifique,
- niveau d'anglais A2 (équivalent 400 TOEIC, non requis pour le CQPM),
- pas de limite d'âge,
- formation suivie sous contrat de professionnalisation.



CAPACITÉ D'ACCUEIL - EFFECTIFS

8 places (6 minimum et 20 maximum).



DURÉE DE LA FORMATION

1 an.



VALIDATION

Double certification : branches professionnelles et Institut Mines-Télécom

Les apprenants sont simultanément inscrits au Bachelor (reconnaissance prévisionnelle BAC+3 pour la session 2020) et à la préparation du Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie "Technicien(ne) de Cellule Autonome de Production" délivré par la branche professionnelle de la métallurgie (UIMM), le CQPM certifie les capacités professionnelles. Il assure une reconnaissance professionnelle et sociale au plan national par les entreprises de la branche métallurgie.



SANCTION DE LA FORMATION

Le diplôme bachelor et le CQPM sont attribués après la rédaction et la soutenance d'un mémoire industriel.